Les conducteurs bénévoles

GRANVILLE

Micheline CHERBONNEL – Tél. 06 51 00 51 31
Jean-Marie LEPRIEUR – Tél. 06 85 05 85 93
Christian PENNEL – Tél. 02 33 59 30 68 / 06 18 01 06 30
Patrick POMMAREDE – Tél. 07 86 26 75 30
Anne LECAUX – Tél. 06 77 37 05 76
Alain MARTIN – Tél. 06 74 53 95 11
Jacqueline GOUBERT – Tél. 06 17 20 25 42
Fabienne LECERF – Tél. 06 08 43 29 29
Jean-Pierre LEFRANC – Tél. 06 70 77 25 48
Magali VAUGRENTE – Tél. 07 83 39 82 70

JULLOUVILLE

Anne-Marie MARY – Tél. 06 78 36 50 07
Thérèse GOT – Tél. 06 98 90 88 29

SAINT-PAIR-SUR-MER

Jean-Marie PICHOT – Tél. 06 07 11 78 86

YQUELON

Danièle LEGUÉ – Tél. 06 64 24 90 66

Mise à jour – 14/11/2023

- Présidente de La Croisée :
  Marine LAPIE - Tél. 02 33 50 96 06
  50400 GRANVILLE

- Coordonnateur du groupe de bénévoles :
  Jean-Marie VERON - Tél. 06 86 75 11 12
  50400 GRANVILLE

- Solidarité transport, un partenariat entre la MSA et l'association La Croisée

N'hésitez pas à contacter la coordination départementale Solidarité transport

Tél. 06 68 14 95 59

solidarite-transport.manche@famillesrurales.org

MSA Côtes Normandes - Service Communication - © photos : MSA CN - 02/2019

MSA Côtes Normandes
37 rue de Maltot
14000 Caen
cotesnormandes.msa.fr

santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

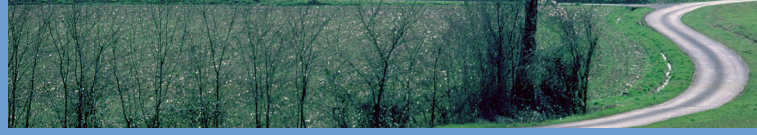

vous accompagner

Solidarité transport

Granville et communes alentour

La Croisée

santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

Solidarité transport

La MSA et l'Association La Croisée proposent un service de transport assuré par des bénévoles.

Qui peut en bénéficier ?

Toutes les personnes sans solution de transport, non imposables sur le revenu et adhérentes à l'association, quels que soient leur âge et leur régime de protection sociale.

Pour quoi ?

Pour accompagner les personnes dans des déplacements occasionnels, hors dimanches et jours fériés : visites de convivialité, achat de médicaments, démarches administratives et sociales, visites médicales...

Sont exclus les transports pris en charge par l'assurance maladie, les caisses de retraite, les mutuelles, etc...

Où ?

Dans un rayon géographique limité.
Voir carte ci-contre.

Quelle sera votre participation ?

- L'adhésion annuelle à l' Association.
- Une participation aux frais de déplacement du bénévole.

Un reçu vous sera remis par le bénévole.

A qui vous adresser ?

Pour bénéficier de ce service, adressez-vous au bénévole le plus proche de votre domicile figurant sur ce document.

Prendre contact avec lui
48 heures avant le déplacement.

Zone géographique desservie

Votre lieu de départ ou d'arrivée doit se situer sur l'une des communes ci-dessous.

Votre transport peut être assuré dans une zone délimitée par les villes de :

■ Bréhal ■ Coutances ■ Villedieu-les-Poêles ■ La Haye-Pesnel ■ Avranches ■ Pontorson